

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2019545	Date d'inspection Le 28 octobre 2022	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques 3		Numéro de téléphone (506) 955-1981	
Adresse 2114 route 515 Sainte-Marie-de-Kent NB E4S 2E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	30 nov. 2022	
Commentaires : Lors de la vérification des dossiers des employés, le mentor en assurance de la qualité a observé qu'un employé n'avait pas de certification en secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valide. L'administrateur sur les lieux indique qu'ils sont dans les processus d'enregistrer l'employé dans un cours et que l'employé n'est jamais laissé seul avec des enfants jusqu'à ce qu'elle reçoive son certificat. Une preuve sera envoyée au mentor en assurance de la qualité lorsque l'employé sera certifié.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).	24(1)(c)(ii)	28 oct. 2022	28 oct. 2022
Commentaires : Lors de la vérification des dossiers d'employés, le mentor en assurance de la qualité a remarqué que le formulaire d'inscription au 90h en ligne n'était pas dans le dossier. L'administrateur sur les lieux à tout de suite inséré le document dans le dossier de l'employé. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	30 nov. 2022	
Commentaires : Lors de la vérification des dossiers des employés, le mentor en assurance de la qualité a observé qu'un employé n'avait pas de certification en secourisme et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire valide. L'administrateur sur les lieux indique qu'ils sont dans les processus d'enregistrer l'employé dans un cours et que l'employé n'est jamais laissé seul avec des enfants jusqu'à ce qu'elle reçoive son certificat. Une preuve sera envoyée au mentor en assurance de la qualité lorsque l'employé sera certifié. Une copie devra être insérée dans le dossier de l'employé.			

Commentaires généraux

Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Durant l'inspection

Commentaires généraux

de surveillance, le mentor a été en mesure de confirmer que ce permis rencontre les exigences que 50% du personnel éducatif travaillant avec les enfants âgés de 0 à 5 ans aient une formation en petite enfance ou une formation équivalente.

Le ratio éducatrice-enfant fut respecté en tout temps lors de l'inspection et de la supervision appropriée fut observée puisque le personnel éducatif se positionnait afin d'avoir la vue de leur groupe entier lors des jeux libres à l'extérieur et à l'intérieur.

Tous les produits chimiques, produits ménagers et les médicaments étaient verrouillés et tenus hors de la portée des enfants.

Le mentor a pu confirmer que les pratiques d'évacuations d'urgences ainsi que la vérification des détecteurs de fumée et des avertisseurs de fumée ont lieu chaque mois. La liste de vérification du parc extérieure démontre également que les vérifications ont été faites chaque mois.

Lors de la préparation au dîner, l'éducatrice dans la salle jaune aidait les enfants à se laver les mains et encourageait l'autonomie des enfants en leur demandant d'aller chercher leur boîte à dîner.

Les éducatrices dans le groupe des enfants en bas âges parlaient aux enfants en leur verbalisant leurs observations et leur offrant le vocabulaire pour s'exprimer. Lorsque l'éducatrice se préparait à donner le biberon à un nourrisson elle lui expliquait les étapes et à quoi s'attendre.

original signé par
Erika Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 octobre 2022

Date

original signé par
Joanne Désprés

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 octobre 2022

Date